

l'entrée de l'archevêque. Ce furent de sa part de nouvelles scènes. Il reçut et conduisit successivement au carrosse sa sœur, la vénérable mère Agnès, qui infirme, pouvait à peine y monter, puis ses trois propres filles. A celles-ci il donna tour à tour sa bénédiction, et les faisant entrer dans l'église, il les conduisit chacune par la main sur les marches du balustre comme pour les offrir à Dieu une seconde fois. Il donna la main également à toutes les mères et sœurs jusqu'à ce qu'elles fussent en carrosse, remplissant ainsi son devoir d'ami, de patron extérieur, de vieillard courtois et pieux et qui ne haïssait pas le dramatique (1). »

Le dramatique atteignit le plus haut degré du pathétique lorsque la mère Eugénie de Fontaine et cinq de ses filles arrivèrent de la Visitation à Port-Royal. Sitôt que les religieuses les virent, et comme elles étaient encore sur le pas de la porte, elles protestèrent et toutes se portèrent pour appelantes. En vain l'archevêque leur dépeignit les vertus et les qualités de leur nouvelle supérieure : elles ne répondirent qu'en protestant encore de nullité. Durant le discours de M. de Péréfixe, et dès que son nom eut été prononcé, la mère Eugénie « se tint prosternée, et les cinq autres religieuses furent aussi toujours à genoux, les mains jointes, et leur voile baissé avec un geste bien composé. » « Cette attitude humiliée, devant un supérieur qui après tout n'était qu'un homme, dit M. Sainte-Beuve, choquait l'esprit plus libre des filles de Port-Royal. » Elle choque aussi l'esprit plus libre encore de M. Sainte-Beuve. Saint François-Xavier, écrivant à genoux à son supérieur, saint Ignace de Loyola, est aussi pour lui un grand sujet de scandale. Il oublie que le tort des filles de Port-Royal était précisément de ne voir que l'homme dans l'archevêque de Paris. La mère Eugénie voyait en lui le représentant autorisé de Jésus-Christ, comme saint François-Xavier le voyait dans son supérieur, et c'était devant Celui au nom duquel tout genou doit fléchir que s'inclinent ces saints personnages, et non pas devant un simple mortel. D'ailleurs pourquoi se montrer si susceptibles ? M. Sainte-Beuve n'a-t-il pas vu, sans sortir du cloître de Port-Royal, les fils et les filles de saint-Cyran prosternés devant ce souverain directeur et ses successeurs non moins souverains et révéérés ? Et lui-même, ne le trouve-t-on pas, dans les lettres

1. Sainte-Beuve, *Port-Royal*, t. IV, p. 210.

à la princesse, mettant, avec un geste bien composé, l'hommage de son tendre et respectueux attachement aux pieds de Notre-Dame de Sainte-Gratien ?

Une singulière espérance soutenait ces religieuses en révolte. Elles s'attendaient à quelque grand coup de la Providence, qui aurait désarmé leurs persécuteurs et dissipé l'armée d'Achab. Hélas ! la Providence ne répondit pas à cette attente. La mère Agnès, le jour même de la séparation, écrivait à son frère l'évêque d'Angers « que l'espérance qu'elle avait presque toujours eue que Dieu ferait quelque chose d'extraordinaire en leur faveur avait été contraire au dessein qu'il faisait paraître maintenant de les vouloir abandonner. » Quelques jours après, madame de Longueville, parlant à madame de Sablé de l'indigne traitement fait à leurs saintes amies, disait : « ... Je crois M. Thomas bien penaud de n'avoir point eu de miracle à son secours ; pour moi, je suis un peu comme lui, car je ne puis croire que Dieu n'en fasse pas pour la punition d'un tel excès... » Dieu n'intervint pas ; cette voix sainte et terrible qui étonne la nature ne se fit pas entendre. L'archevêque consumma son œuvre : il installa la mère Eugénie comme supérieure, et M. Chamillard comme confesseur et directeur. Il exhorta encore les religieuses à l'obéissance, leur promit de venir les voir souvent et se retira. Nous avons suivi dans ce récit la relation de la sœur Saint-Alexis d'Hécancour de Charmont, qui se termine par ce post-scriptum :

Et afin que la présente relation, qui contient notre appel et protestation, puisse nous servir, et à nos mères et sœurs sorties, en temps et lieu ; nous l'avons relu et signé dans notre monastère de Paris le 27^e jour d'août 1664.

Ayant appris par voie certaine que le dessein de Monseigneur est de pousser les choses à l'extrémité et d'en relever encore plusieurs de nous, à ces causes, ne sachant pas si nous serons en état ni de dresser de procès-verbal, ni de protester et d'appeler de cette violence, toutes ou partie de nous étant enlevées ; nous joignons ces lignes à nos actes de protestations précédentes, pour protester, appeler, ou opposer contre toutes les autres violences que nous jugeons bien qui suivront. Signé de cinquante-quatre religieuses.

• Ces appelantes et opposantes étaient menées par les sœurs Eustoquie de Brégy et Christine Briquet, deux héroïnes dont

M. Sainte-Beuve a tracé un piquant portrait (1). En voici quelques traits : « La sœur Eustoquie contribua plus que personne à maintenir le parti des récalcitrantes. On a une quantité d'écrits d'elle à cette date ; elle se plaisait à raconter plume en main ses conversations soit avec M. Chamillard, soit avec l'archevêque, soit avec sa mère. Ces conversations écrites sentent une lectrice des romans de mademoiselle Scudéry bien plus qu'une élève de la mère Angélique. La mère de la sœur Eustoquie, madame de Brégy, était une précieuse qualifiée. On à d'elle quelques lettres et pièces galantes imprimées. La fille avait lu Jansénius dans le texte latin et citait les conciles ; la mère possédait l'*Astrée* et les Arrêts des Cours d'amour : il devait être curieux de les voir aux prises et *bec à bec*, comme dit Benserade. La fille avait beau jeu à relever la mère ; mais elle avait tort de parler d'elle sans aucun respect... Un jour que la comtesse de Brégy et l'archevêque se trouvèrent ensemble au parloir, l'entretien avec la sœur Eustoquie dura une heure et demie ; celle-ci soutint d'un ton de docteur, et avec une intrépidité encore plus impertinente qu'à l'ordinaire, l'impossibilité pour elle d'en venir jamais à la signature, quand même tout le monde, et même M. Arnauld céderait : sur quoi sa mère impatientée dit ce joli mot : « *J'ai une fille qui ne relève que de Dieu et de son épée.* » L'archevêque y applaudit fort, et l'entretien s'animant de plus en plus, la sœur Eustoquie acheva de s'y dessiner en docte héroïne, en chevalière de la Grâce. On avait précisément, ce jour-là ou la veille, arrêté à Port-Royal et conduit à la Bastille M. Akakia, qui était un très-honnête et très-utile homme d'affaires des religieuses. La sœur Eustoquie était outrée de cette arrestation de M. Akakia et elle le laissa trop voir à son ton ; ce qui fit que sa mère, allant au fond de la pensée qu'elle connaissait bien, dit au prélat : « Voyez-vous, Monsieur ! cette créature me mettrait bien en pièces pour conserver en son entier le soulier de M. Akakia, de M. Arnauld, de Monsieur et Madame la janséniste... » Madame de Brégy avait grand'raison en jugeant ainsi. L'archevêque, en sortant, dit devant les autres religieuses : « Jamais il ne s'est vu un orgueil semblable à celui de cette créature sous le ciel. Elle demeure dans son froid, sans s'émou-

1. Sainte-Beuve, *Port-Royal*, t. IV, p. 266, sq.

voir de rien ; elle vous tient son *quant à moi*, et elle m'a répondu dans une hautainerie, dans une élévation et une assurance qui m'a fait rougir de voir un tel caractère d'esprit et une telle vanité dans une religieuse, et de voir qu'elle n'en rougit pas elle-même. Elle est au-dessus de tout, rien ne l'étonne, et personne n'est digne d'elle. » C'est la sœur Eustoquie elle-même qui nous transmet sur son compte ces témoignages à sa charge, et elle ne s'aperçoit pas, à la manière dont elle croit s'en faire honneur, qu'elle les justifie.

« Je me rappelle que lorsque j'avais l'honneur de causer avec M. Royer-Collard de ces caractères et personnages de Port-Royal, dès qu'il lui arrivait de prononcer le nom de la sœur Briquet : « et la sœur Christine Briquet, Monsieur !... » Il éclatait de rire, de ce rire mordant et bruyant qui lui était naturel. Elle faisait sa joie et sa jubilation, chaque fois qu'il y ressongeait... La différence de ton de cette nièce des Bignon d'avec la fille des Brégy, filleule de la reine, se fait vivement sentir : la précédente était de race de précieuse, celle-ci est de souche gallicane et doctrinaire ; elle part d'un principe ; elle porte dans la dévotion le procédé parlementaire, au lieu du genre Rambouillet... Elle avait réponse à tout et tenait tout ce monde en échec. Cette *dangereuse petite fille* justifiait de plus en plus ce que lui avait dit l'archevêque : « Je souhaiterais de tout mon cœur que vous eussiez quatre mille fois moins d'esprit que vous n'en avez... Il est certain que votre esprit vous perd. Vous êtes une dogmatiseuse, une théologienne et une philosophe. Vous vous mêlez d'enseigner une science..., dites-moi un peu comment elle s'appelle ? est-ce la théologie ou la philosophie dont vous faites profession ? » La sœur Christine ne le savait pas bien elle-même : par des appels continuels aux paroles de l'Écriture, elle allait à tout moment jusqu'aux limites du protestantisme. Un siècle plus tard, au lieu de Saint-Cyran et de M. Arnauld faites-lui lire Jean-Jacques ou engouez-la pour M. Necker, et vous verrez où elle ira. »

Des religieuses qui portaient dans la dévotion le procédé parlementaire ou le genre Rambouillet, et qui auraient été capables de comprendre et d'aimer Héloïse ou Corinne, ne pouvaient avoir que des dédains, des sarcasmes pour la mère Eugénie, le procédé de saint François de Sales et le genre de sainte Jeanne de Chantal. C'était tout naturel. La mère Eugénie et ses filles, disent ces esprits raffinés et libres, confondaient

l'Église avec le pape; elles ne se contentaient pas de croire le pape infaillible, mais il semblait qu'elles rendaient participants de cette prérogative tous leurs supérieurs. Elles disaient, en voyant le portrait de Saint-Cyran: *Voilà un homme qui a mis le feu dans l'Église*, et elles appelaient M. d'Ypres un *blasphémateur*. Elles n'avaient d'autre science que l'obéissance aveugle et enfermaient dans cette vertu la loi et les prophètes. Elles étaient ignorantes au dernier point. Une d'elles, qui avait été supérieure, ne savait pas, lorsqu'elle vint à Port-Royal, combien il y avait de psaumes ni qui les avait composés. Elles étaient surprises quand elles entendaient alléguer quelques paroles de la Sainte Écriture; elles prenaient toute leur science dans les livres de leur bienheureux père, dans Rodriguès, dans la vie de M. Vincent; elles ignoraient la tradition, les conciles et l'histoire. La mère Eugénie ne cita jamais que ce passage de saint Paul: *Nous avons été ensevelis avec Jésus-Christ par le baptême*, et encore au lieu d'*ensevelis* elle dit *en sépulture*. La plus belle des raisons qu'elle donnait, en exhortant les révoltées à la signature, c'était: « Ma chère sœur, le pape a dit qu'il faut signer; monseigneur l'archevêque le veut; tout le monde le fait. » La sœur Séraphine fut même jusqu'à dire « qu'on était toujours obligé d'obéir au pape, parce que son autorité devait prévaloir au-dessus de toute autre. » On lui répondit: « L'autorité de Dieu, ma sœur, et celle de l'Évangile ne doivent pas pourtant céder à celle du pape. Sur quoi elle eut l'impudence d'établir cette maxime qu'il ne fallait croire et tenir de l'Évangile que ce que le pape ordonnait que l'on en crût et que l'on en tint (1). »

Ainsi, à Port-Royal, on plaçait toujours l'Écriture au-dessus de l'autorité de l'Église, la Bible au-dessus du pape. Le jansénisme et le protestantisme se donnaient la main. En nous parlant de la mère Eugénie, les religieuses en révolte nous ont révélé elles-mêmes leurs sentiments calvinistes. Pour bien connaître le fond de leur cœur, il faut compléter cette révélation par quelques faits empruntés à un *mémoire* de la mère Eugénie.

Le P. Rapin a eu ce mémoire entre les mains et il en a donné un abrégé où nous lisons :

1. *Vies intéressantes et édifiantes des religieuses de Port-Royal*, t. II, p. 402, sq.

« Les religieuses de Port-Royal parlent de Rome comme d'un gouvernement de politique, d'intérêt et d'intrigue, où les jésuites, leurs ennemis déclarés, étaient les maîtres. — Elles n'ont d'estime que pour leurs *Messieurs*: « Je ne connais pas le pape, disait l'une d'elles; je ne sais s'il fait bien ou mal, mais je connais nos Messieurs. » Elles soutenaient que le pape n'avait aucune connaissance de la doctrine et du livre de Jansénius, qu'il dormait pendant que les docteurs le défendaient devant lui, à Rome. Elles ajoutaient que c'était une idolâtrie toute pure que de croire l'infaillibilité du pape et que c'était attribuer à l'homme ce qui n'est propre qu'à Dieu. Elles se moquaient de l'excommunication du pape et de l'archevêque. L'Église était pour elles *l'assemblée des fidèles en charité*. D'ailleurs, pour retrouver la véritable Église, il fallait remonter aux premiers siècles, ou s'enfermer à Port-Royal. — Elles ne pouvaient entendre parler des jésuites sans émotion et sans s'emporter contre eux. On les entendit raconter qu'un jour les pensionnaires de Port-Royal des Champs habillèrent une poupée en jésuite, dont elles firent un sujet de divertissement aux mères, et à la fin du jeu elles jetèrent en cérémonie la poupée dans l'étang pour la noyer. Elles se consolait de la privation des sacrements, en pensant que saint Paul, premier ermite, et sainte Marie égyptienne, qui avaient si peu communié, étaient devenus de grands saints. — Elles avaient une grande dévotion pour Saint-Cyran; on donnait aux malades, pour les guérir, de l'eau où avait trempé sa main; souvent on a trouvé des religieuses prosternées (O M. Sainte-Beuve!) devant le cœur et les entrailles de cet abbé, renfermés sous une pierre dans le cloître; toutes les religieuses avaient son image dans leur cellule. On gardait — et on portait en procession — des os de Saint-Cyran, de Singlin, de Calaghan, de Rebours, de Bagnols, des mères Angélique, Marie des Anges, qu'on appelait les saints modernes (1). »

Que pouvaient la mère Eugénie et M. Chamillard contre de telles aberrations de doctrine et de conduite? Avec toute leur douceur, toute leur modération, ils ne parvinrent pas à ramener à l'obéissance ces religieuses qu'il aurait fallu ramener d'abord à la foi catholique. Cependant, dès les premiers jours de leur gouvernement si contesté et si méprisé, sept signèrent

1. Rapin, *Mémoires*, t. III, p. 299, sq.

le Formulaire. Naturellement, les relations notent d'un signe funèbre le jour où ces étoiles tombèrent du ciel augustinien ; ce fut le 12 septembre 1664. Deux de ces sœurs *vendues à l'iniquité* sont restées célèbres : la sœur Flavie, qui fut établie sous-prieure et infirmière, et la sœur Dorothée, qu'on fit cellérier et tourière. La sœur Flavie surtout est l'objet des récriminations et des anathèmes des annalistes de Port-Royal ; *ses défauts, sa trahison, ses brigues, ses artifices, ses mensonges insignes* sont consignés en détail dans d'interminables récits. Les religieuses fidèles à la grâce se consolait en publiant les *dérèglements des signeuses*. « Monsieur, disait la sœur de Saint Alexis à Chamillard, vous n'avez pas de quoi vous glorifier beaucoup : ce ne sont pas les plus vertueuses de la maison, ni les meilleurs esprits que vous avez attrapés. » Les plus *vertueuses* de la maison, les *meilleurs esprits*, goûtaient peu la direction de M. Chamillard et n'avaient aucune confiance en lui. Un jour, ce docteur ne leur avait-il pas avoué qu'il n'avait pas dit *Prime à une heure et demie après-midi*, alors que les personnes qui les avaient conduites autrefois avaient toujours dit *Prime avant dix heures*. Au reste, les directeurs du dehors continuaient à les assister par tous les moyens. Les religieuses entretenaient des communications régulières avec les mères déportées et leurs amis. Elles envoyaient leurs confessions par écrit ; elles demandaient en retour qu'on leur envoyât l'absolution, par lettre également, et qu'on mît sous le pli des hosties consacrées pour pouvoir communier. La folie et le sacrilège débordent. L'enlèvement des sœurs Eustoquie de Brégy et Christine Briquet, que l'archevêque ordonna enfin, ne dérouta point le parti des révoltées : comme la sœur Eustoquie, elles auraient toutes mis en pièces M. Chamillard, la mère Eugénie et la sœur Flavie, pour un soulier de M. Arnauld et même de M. Akakia. La sœur Flavie se rendit alors coupable du plus grand de ses crimes. On envoya aux religieuses enlevées leurs écritures et quelques livres, mais on n'envoya rien à la sœur Eustoquie, et cela par le conseil de la sœur Flavie qui s'y opposa, en disant qu'il fallait lui faire faire pénitence de ses lectures et de ses griffonneries passées (1). La pénitence était bien trouvée pour cette fille savante et paperassière. Les mères transpor-

1. Dom. Clemencet, *Histoire générale de Port-Royal*, t. VIII, 64.

tées dans divers couvents de Paris ne montrèrent pas, à part une ou deux, de meilleures dispositions.

La plus considérable et la plus considérée de ces *victimes* est la mère Angélique de Saint-Jean, qui fut enfermée au couvent des *Annonciades*. Dieu lui donnait des lumières extraordinaires. En voici un exemple qui ne laisse aucun doute : Interrogée au sujet du jeune duc de Chartres, Philippe d'Orléans (depuis régent du royaume) pour lequel elle avait voulu prier pendant deux mois, elle répondit qu'elle avait connu que ce prince *sauverait l'Église de France* (1). L'âme et l'esprit de cette prophétesse ravissent M. Sainte-Beuve. Quoi de plus ravissant, en effet, que de voir une religieuse, vouée à l'humilité et à l'obéissance, résister superbement à ses légitimes supérieurs et se poser en martyre ? Quand elle se voit désignée pour quitter Port-Royal, elle s'applique ces paroles d'un grand confesseur de la foi : *Gaudeo plane quia hostia Christi effici merui*. Quand l'archevêque appelle les douze victimes pour les faire sortir, elle pense à ce terrible jour où Dieu rassemblera ses brebis de tous les lieux où elles auront été dispersées, et les séparera d'avec les boucs, sans que les conditions et les dignités puissent empêcher que chacune soit placée selon le mérite de ses œuvres. Au moment tragique où son père l'immole en son cœur, comme un autre Isaac, sur les marches du balastre, elle fait à Dieu cette prière : *Holocausta medullata offeram tibi*. Quand le carrosse les emporte, elle chante l'hymne de la Dédicace : *Urbs Jerusalem beata*, et se dit qu'elles étaient les pierres vivantes que l'on transportait pour les aller poser dans l'édifice spirituel de cette ville où elle espérait se trouver réunie avec toutes les personnes qu'elle venait de quitter.

Tout à coup, au milieu de ces mystiques interprétations d'une dévotion illuminée, le *procédé parlementaire* se fait jour. La supérieure des Annonciades, M^{me} de Rantzau, reçoit l'*incomparable* mère et la mène d'abord à la chapelle de l'*Immaculée conception*. « Le mystère m'était nouveau, dit la mère Angélique, n'y ayant point d'autel chez nous qui soit dédié aux opinions contestées. » Or elle, qui dédaignait de s'incliner devant l'image de Marie immaculée, fut prise d'un point de côté

1. « Ce qui a rapport, ajoute dom Clemencet, à la liberté que le régent accorda à la mort de Louis XIV, et qui donna occasion à l'appel de la bulle Unigenitus, lequel a conservé le témoignage de la vérité dans l'Église. »

dont elle mourut, en se prosternant sur le tombeau de M. de Sacy pour lui parler en faveur d'une sœur malade et lui demander en même temps sa sainte bénédiction pour elle-même. Le procédé parlementaire se fit jour plus d'une fois encore pendant la *captivité* de la mère Angélique. Après une longue conversation avec l'archevêque qui l'était venue voir, et dans laquelle la *prisonnière* avait soutenu contre le prélat et la supérieure la fameuse distinction du *droit* et du *fait*, M^{me} de Rantzau l'accompagna jusqu'à sa chambre. On en avait emporté la clef, de sorte qu'il fallut attendre quelque temps auprès de la porte. La dispute se ralluma.

Elle (madame de Rantzau) me dit que j'étais trompée, qu'il y allait de mon salut, que j'étais dans l'erreur et choses semblables. A quoi je répondis en général que je ne pouvais être dans l'erreur en croyant tout ce que l'Église croit quant à la doctrine et ne faisant difficulté que d'attester que les hérésies sont dans un livre où tout le monde ne les voit pas... Elle supposa toujours que par là nous nous séparions de la créance de l'Église, qui a toujours reconnu pour hérétiques ceux qui refusaient de condamner les hérésies et les auteurs. Sur quoi elle alléqua les Origénistes qu'on avait obligés de dire anathème à Origène. — J'y répondis par saint Jérôme à Jean de Jérusalem à qui il donnait le choix ou de condamner Origène s'il condamnait ses erreurs, ou de nier que ses erreurs fussent d'Origène s'il ne voulait pas condamner Origène. — Elle voulut se fortifier du IV^e concile, qui avait obligé Théodoret de dire anathème à Nestorius. — Cela me contraignit d'alléguer le V^e et le VI^e touchant les *Chapitres* et Honorius. Dès qu'elle entendit parler d'Honorius, elle en prit la défense disant qu'il n'avait pas été condamné, mais que c'étaient les actes du concile qui avaient été falsifiés. — J'avais le plus beau champ du monde de répliquer, mais parce que je ne voyais ni utilité, ni plaisir à m'engager dans cette dispute avec une personne qui ne cherchait pas la vérité, mais qui se tenait si assurée de la savoir que toute contradiction lui passait pour hérésie. Je voulus rompre en lui disant que pour cette *prétendue* falsification, j'avais ouï dire que c'était un songe dont *tous les savants* se moquaient, et qui même ne pouvaient rien aux regards des erreurs de fait, dont on soutient que les Papes et les conciles mêmes sont capables ; mais que je laissais toutes ces contestations aux savants et ne me voulais mêler que de prier Dieu. — Elle me répliqua promptement comme pour me pousser plus avant, parce qu'elle voyait que je voulais me retirer de la dispute : Je sais toute l'histoire ecclésiastique, je sais, je répondrai à tout. — Je lui répliquai avec un peu de chaleur, car son empressement m'émut : Et moi, ma mère, je ne sais rien. C'est pourquoi cela va le mieux du monde pour ne pas disputer : car il n'y aurait pas de

proportion... — Elle s'échauffa davantage et me dit qu'elle ne me laisserait pas, qu'il y allait de mon salut. — L'impatience me prit aussi, et, sans autre réponse, je lui fis une profonde inclination et me tournai devant une fenêtre, où je me mis à genoux pour prier Dieu, en attendant qu'on apportât la clef qu'on était allé quérir, car tout cela se passa sur la montée, à la porte de ma chambre.

Quelque temps après cette dispute sur la montée, la mère Angélique retrouvait toute sa science. Elle eut avec madame de Rantzau, qui la pressait toujours de se soumettre aux jugements infaillibles du Pape, de nombreuses conversations qu'elle émailla des plus belles fleurs de Jansénius et de Saint-Cyran. Lorsqu'on la menaça de l'excommunication elle répondit :

« Il arrive quelquefois que les successeurs de Saint-Pierre imitent un peu sa promptitude à tirer l'épée, et ils frappent trop tôt comme lui sans attendre la permission de Jésus-Christ. Mais alors Jésus-Christ guérit comme en ce temps-là l'oreille qui est coupée, et augmente intérieurement la foi et la charité à ceux que l'on a séparés sous prétexte de leur désobéissance. »

Aux grandes fêtes de la Toussaint, de Noël, de Pâques, elle demeura privée des sacrements. Mais *la foi lui persuadait assez que Dieu pouvait remplir ce vide et lui donner autant de force par la communication des souffrances de Jésus-Christ que par la participation du divin sacrement qui en est le mémorial.*

C'est ainsi que la mère Angélique, grande âme et grand esprit, portait le *procédé parlementaire* et protestait dans sa dévotion. Soyons justes toutefois, et reconnaissons qu'elle savait mêler à ce rationalisme le mysticisme le plus ardent. Dans sa chambre elle chantait l'office de la grand' messe ; elle faisait l'aspersion de l'eau bénite et ne manquait pas d'asperger le seuil de la porte, *de peur que l'esprit de séduction n'y entrât avec celles qui tâchaient de l'y amener.* Elle faisait aussi la procession, portant une croix. Mais elle ne récitait pas les litanies liturgiques. « J'avais fait, dit-elle, une litanie des noms de toutes nos sœurs de Paris et des Champs, des novices et postulantes du dehors et de tous nos amis et amies, en général de tous ceux pour qui je me croyais obligée particulièrement de prier et je les offrais tous à Dieu,

l'un après l'autre, en disant à chaque personne: *Miserere ejus.* »

Les songes prophétiques venaient visiter la pauvre captive et la consolait. Car c'était presque toujours l'image de sa chère Sion sortant de ses ruines qui lui apparaissait sur le bord de ces fleuves de Babylone où elle gémissait.

L'archevêque réalisa les rêves de la mère Angélique. Il vit que les religieuses restées à Port-Royal de Paris persévéraient dans leur guerre intestine contre la mère Eugénie, la sœur Flavie et les *signeuses*, et que les *exilées*, loin de subir la salutaire influence des communautés qui les avaient reçues, s'entêtaient de plus en plus dans leurs sentiments. Elles pouvaient aussi répandre leurs erreurs. Un de leurs plus zélés directeurs, l'évêque d'Aleth, y comptait bien. « Quel avantage pour elles, écrivait-il, d'être dignes de soutenir avec tant de fermeté et de vigueur la vérité abandonnée par le clergé de France, d'en être les premières victimes et d'avoir été destinées par une élection toute divine de porter cette vérité dans toutes les maisons où elles ont été conduites; c'est pour faire miséricorde à d'autres maisons religieuses qui vivent dans une ignorance profonde de leur état, que Dieu les a séparées. Cette dispersion sera comme celle des apôtres, qui se fit pour répandre la connaissance de Jésus-Christ. »

D'ailleurs le roi se lassait de payer la pension des *captives*. Comme elles n'étaient pas toutes aussi mortifiées que la mère Angélique, leur entretien devenait assez onéreux. Car « leur délicatesse pour leur manger allait à tel excès qu'on ne pouvait leur faire de bouillon assez bon en la maison, ni rien servir à leurs tables dont elles ne fissent des plaintes (1). »

On pensa donc qu'il valait mieux rassembler le troupeau rebelle en un même lieu et faire le vide autour de lui. C'est ainsi qu'au mois de juillet 1665, les religieuses exilées, et celles demeurées avec la mère Eugénie se trouvèrent réunies à Port-Royal des Champs.

« Nous arrivâmes justement assez à temps, dit la mère Angélique, pour célébrer la fête de la Dédicace de l'église du monastère. Jamais nous ne chantâmes avec plus de joie et plus de consolation spirituelle: *Hæc est Domus Dei*.... C'est

1. Lettre de M. Gambart. Rapin, *Mémoires*, t. III, p. 270.

ici la maison de Dieu qui est solidement bâtie; elle est fort bien fondée parce qu'elle est appuyée sur la pierre, et qu'elle ne met sa confiance qu'en la seule grâce de son Sauveur... »

Les communications avec leurs amis devinrent plus difficiles aux Champs qu'à Paris. L'archevêque avait fait relever les murs de clôture et un exempt avec quatre gardes veillaient, de par le roi, sur tout ce qui entraît et sortait du monastère. Les confesseurs furent changés; la privation des sacrements fut maintenue pour toutes les religieuses, excepté les converses. « Mais, dit le P. Rapin d'accord ici avec les Relations, elles trouvèrent moyen, aussi bien exercées qu'elles étaient, de tromper leurs gardes par leurs bons amis, qui, dans les nuits les plus obscures, allaient planter secrètement des échelles sur les murailles de l'enclos, aux lieux les plus écartés de la maison, et jetaient des paquets de lettres et d'imprimés, ou les portaient eux-mêmes, déguisés, sans scrupule de rompre la clôture, contre les canons, qu'ils n'observaient que quand ils leur étaient bons à quelque chose... Elles avaient d'autres voies de tromper les ecclésiastiques que l'archevêque leur avait donnés pour veiller à l'interdit des sacrements..., car tantôt elles se fourraient dans les places des converses qui avaient permission de communier, tantôt elles prenaient leurs voiles pour tromper les prêtres et surprendre la communion.... On disait même qu'Arnauld, qui se cachait dans Paris, allait toutes les semaines, déguisé, en charrette, à Port-Royal, et portait un nombre d'hosties consacrées qu'il leur passait par-dessus les murailles, qu'il escaladait, ou les faisait porter par un prêtre, nommé de Sainte-Marthe, grand aventurier, dont il se servait en cette qualité-là pour tromper les gardes (1). » Si M. de Sainte-Marthe ne leur apportait pas toujours des hosties consacrées, il ne manquait jamais de leur distribuer le pain janséniste de la parole de Dieu; il avait la charité, raconte une Relation, de partir le soir de Paris ou de la maison où il demeurait près de Gif et de se trouver à certaine heure dans un endroit marqué, assez éloigné des gardes: il montait sur un arbre assez près du mur, au pied duquel étaient les religieuses, à qui il faisait des petits discours pour les consoler et les fortifier. C'était pendant l'hiver. Les rigueurs de la saison

1. Rapin, *Mémoires*, t. III, p. 304.